

Quelques éléments de réflexion sur les Masters en mathématiques

(proposés par la MSTP)

Lors de la première vague de contractualisation, la MSTP est intervenue dans le processus d'évaluation en faisant essentiellement des remarques de base. Il nous semble nécessaire (et il nous sera demandé) d'avoir une vision plus claire du devenir des Masters en mathématiques lors de la seconde habilitation. Nous attendons de cette réunion qu'elle nous aide dans cette réflexion. En retour, nous sommes prêts à relayer les informations et les attentes.

Nous évoquons ci-dessous un certain nombre de remarques ou de suggestions qui sont revenues fréquemment dans les rapports d'experts sur les dossiers de Master.

Remarques préalables

1. L'offre est le plus souvent adaptée et de qualité, accompagnée d'une restructuration efficace dans le plus grand nombre de cas.
2. Les effectifs sont le plus souvent en baisse (y compris en additionnant les étudiants d'écoles d'ingénieurs) par rapport aux formations que les Masters ont remplacées. Ils le sont encore plus si on les compare aux prévisions figurant dans les dossiers, la tendance ayant été de les surestimer de crainte de voir les spécialités, options ou cours disparaître, ou de faire apparaître un taux de sur-encadrement. Sans doute y avait-il aussi souvent l'espoir qu'une offre renouvelée attire un flux d'étudiants supérieur à ce qui existe actuellement.
3. Il paraît important d'accroître la lisibilité de l'offre de formation. La multiplication des spécialités, des parcours et des cours d'option dessert celle-ci, alors que les notions fondamentales ne sont pas toujours enseignées (par exemple, les probabilités sont souvent absentes des programmes de M1 de mathématiques). Cette réflexion semble ne pas toujours avoir été menée au sein de chaque université.
4. La distinction entre Master recherche et Master professionnalisé n'a pas toujours été claire dans la conception des dossiers. Il faut sans doute envisager une réévaluation du sens de ces deux appellations dans le cadre des mathématiques.

Quelques pistes de réflexion

5. Plutôt que de gonfler les effectifs de manière artificielle, il serait souhaitable de pouvoir compter les doctorants pour certains cours de M2, qui peuvent être reconnus comme cours de l'école doctorale. Le plus dangereux serait, pour augmenter les effectifs, de procéder au recrutement d'étudiants inadaptés à la formation et à ses débouchés, ce qui semble se produire dans certains cas.
6. La diminution du taux de sur-encadrement passe aussi par l'accroissement de l'implication des enseignants-chercheurs en mathématiques à l'enseignement des mathématiques dans des formations extérieures à la discipline, à l'UFR de rattachement, *etc.* Ceci implique un effort d'adaptation de discours aux besoins de ces disciplines.
7. Des formes pédagogiques adaptées aux petits effectifs et recevables par l'université sous l'angle des coûts de formation sont à développer. Dans certains cas, cet effort d'imagination peut permettre de maintenir durablement l'existence de spécialités de Masters.
8. La mutualisation des moyens au sein des spécialités d'une même mention, ou avec des universités proches, s'avère souvent insuffisante ou inexistante : des évolutions semblent s'imposer, par exemple avec l'utilisation accrue des moyens de visioconférence. Cela devrait alors se faire en officialisant ces partenariats par des conventions effectivement signées.